



Le 8 avril, Stéphanie Jannin plantait symboliquement le dernier cerisier du verger d'Eurêka aux côtés de Jean-Pierre Grand, sénateur maire de Castelnaud-le-Lez et Max Levita, président de la SERM.

ÉCOCITÉ

Agriculture urbaine à Eurêka

1 200 arbres fruitiers ont été plantés sur les quatre hectares de verger d'Eurêka, futur quartier majeur de l'Écocité à Castelnaud-le-Lez.

«Eurêka est un exemple de cette nouvelle manière d'aménager le territoire qui n'oppose pas urbanisme et environnement», apprécie Stéphanie Jannin, vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole au développement et à l'aménagement durable du territoire. Espace préservé à la frontière de Montpellier, l'extension de la ZAC Eurêka résulte d'un partenariat entre la Métropole de Montpellier et la Ville de Castelnaud-le-Lez. Ce projet emblématique répond aux enjeux de la ville de demain : maîtriser la problématique hydraulique, protéger la biodiversité et proposer des services innovants aux populations. Ce quartier phare de la cité intelligente doté de logements, de bureaux, de commerces et d'activités offrira notamment des services dédiés aux seniors et au bien vieillir.

Circuit court

Sur ses 39 hectares, 11 ha d'espaces naturels dont 4 ha de verger et de cultures

maraîchères ont été prévus. «Après une étude de sol approfondie menée par le Laboratoire d'Analyses Microbiologiques des Sols (LAMS), j'ai planté 1 200 cerisiers, figuiers, abricotiers et pêchers le long du boulevard Philippe Lamour», détaille le Montpelliérain Félix Monteils, à qui a été confiée l'exploitation de ce verger urbain après consultation. «J'installerai également un rucher afin de favoriser la pollinisation des cultures et de renforcer leur qualité». Depuis 2009, cet agriculteur de 28 ans travaille 21 ha d'oliviers à Montarnaud dans une démarche d'agriculture biologique. À Eurêka, il sera également chargé de commercialiser sur place la récolte attendue dans trois ou quatre ans. L'exploitant pourra interagir avec les habitants et utilisateurs du quartier grâce à une plateforme baptisée «My Eurêka» qui les informera sur les récoltes, les cycles d'exploitation ou la vente de paniers. Un exemple d'agriculture urbaine dans une démarche raisonnée et de circuit court.

ASSAINISSEMENT

Maera et Palavas-les-Flots

Depuis 2009, la commune de Palavas-les-Flots est raccordée à la station d'épuration Maera de Montpellier Méditerranée Métropole. Les infrastructures permettant ce raccordement ne fonctionnant pas de manière optimale, notamment par temps de pluie, des travaux d'amélioration de la capacité de transit des ouvrages de refoulement des effluents sont nécessaires. Une convention a été signée entre la Métropole et la communauté d'agglomération du Pays de l'Or pour engager ces études et travaux.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Aménagement du parc de la Mogère

Le secteur de la Mogère situé sur les communes de Montpellier et Lattes, est inscrit comme site stratégique au SCOT de Montpellier Méditerranée Métropole. La première phase du projet a fait l'objet d'une autorisation Loi sur l'eau le 19 août 2015. La deuxième phase, qui consiste en l'aménagement hydraulique du Parc de la Mogère, est soumise à enquête publique du 9 mai au 9 juin. Ces aménagements, qui figurent dans le schéma directeur d'aménagements hydrauliques du Nègue Cats, participeront notamment à la réduction des inondations dans les secteurs habités et les zones d'activités existants tels que Boirargues, le lycée Champollion, les ZAC de la Banquière, des Commandeurs, de Fréjorgues Est... Le dossier et le registre d'enquête sont consultables au siège de Montpellier Méditerranée Métropole, en mairies de Montpellier, Lattes et Pérols. Des permanences seront assurées à la Métropole le 9 mai de 9h à 12h, le 25 mai de 16h à 19h et le 9 juin de 15h à 18h.